

Comptes des ménages

5
1/2 kg
balle Crème
1,99 € la pièce





Introduction: mesure de la richesse

L'un des objectifs principaux de la statistique régionale est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut (PIB) régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région après déduction des intrants nécessaires. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influence les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique Inner London qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à Londres pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hambourg, Vienne, Luxembourg, Prague ou Bratislava peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les revenus provenant des loyers, intérêts ou dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu net des ménages privés.

Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La répartition primaire correspond au revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus du patrimoine, notamment des intérêts, des dividendes et des loyers. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la répartition primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et loyers à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions est appelé **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la répartition secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et effectuer des transferts. Le solde résiduel à l'issue de ces transactions est appelé **revenu disponible** des ménages privés.

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat. L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de standards de pouvoir d'achat



spécifiques, dénommés «standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation» (SPAC).

Résultats pour l'année 2007

Revenu primaire

La carte 5.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 24 pays considérés dans la présente analyse. On distingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris, dans le nord de l'Italie, en Autriche, à Madrid et dans le nord-est de l'Espagne, en Flandre, dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm ainsi que dans les régions de Rhénanie-du-Nord - Westphalie (Nordrhein-Westfalen), de la Hesse (Hessen), du Bade-Wurtemberg (Baden-Württemberg) et de la Bavière (Bayern). Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud-nord est également visible, quoique dans une mesure moindre qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, ce sont surtout les régions autour des capitales qui se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Bratislava (105 % de la moyenne de l'EU-27) et Prague (98 %). Zahodna Slovenija et Közép-Magyarország (Budapest) affichent, elles aussi, des valeurs de 75 % supérieures à la moyenne de l'EU-27. De plus, en dehors de Prague, toutes les régions tchèques et 13 autres régions situées dans les nouveaux États membres enregistrent un revenu primaire des ménages supérieur à la moitié de la moyenne de l'UE. Il est par contre inférieur à 50 % de la moyenne de l'UE dans toutes les autres régions des nouveaux États membres.

L'intervalle de variation des valeurs régionales passe de 3 406 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 34 842 SPAC dans la région britannique d'Inner London. Sur les dix régions aux plus hauts revenus par habitant, cinq se situent au Royaume-Uni, trois en Allemagne, une en France et une en Belgique. Une nette concentration des régions disposant des revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est également observée lorsqu'on élargit l'examen aux 30 premières régions du classement: dans ce groupe figurent onze régions allemandes, six régions britanniques, trois régions en Italie, trois en

Autriche, deux en Belgique, une aux Pays-Bas, une en France, une en Espagne et une en Suède.

Parmi les 30 régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir douze des seize régions polonaises, les six régions bulgares, sept des huit régions roumaines, quatre régions hongroises et une région slovaque.

L'écart entre la région européenne qui enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le plus bas correspondait en 2007 à un facteur de 10,2. Sept ans plus tôt, en 2000, ce facteur s'établissait à 14,7. Sur la période 2000-2007, on observe ainsi une convergence notable entre les deux extrémités de la répartition. Cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique en Roumanie et Bulgarie.

Revenu disponible

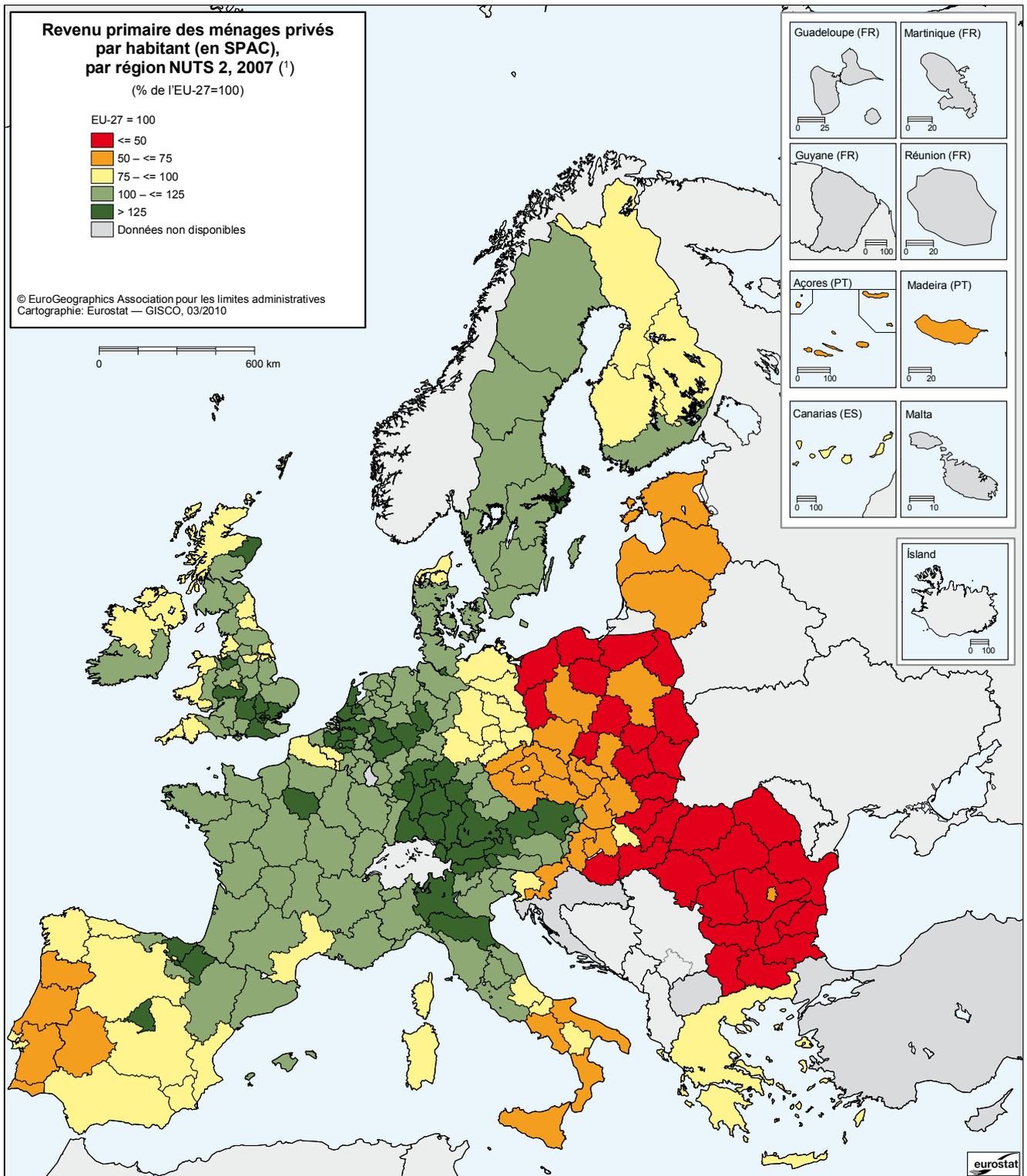
Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (carte 5.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État, ce qui se traduit par une augmentation du niveau relatif de revenu, et ce notamment dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans certaines parties de l'Allemagne orientale. Il en va de même dans les nouveaux États membres, en particulier en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus privés est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15. Malgré la redistribution publique et les autres transferts, la plupart des régions-capitales conservent leur position prédominante puisqu'elles affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

L'intervalle entre les valeurs régionales varie de 3 575 SPAC par habitant dans la région de Severozapaden (Bulgarie) à 24 733 SPAC dans la région britannique d'Inner London.

Parmi les 10 régions présentant les plus hauts revenus disponibles par habitant, quatre sont situées au Royaume-Uni, quatre en Allemagne, une en France et une en Italie. Dans les nouveaux États membres, la région qui enregistre le revenu disponible le plus élevé est Bratislavský kraj avec 13 749 SPAC par habitant (93 % de la moyenne de l'EU-27), suivie de celle de Prague avec 13 180 SPAC (90 %).



Carte 5.1: Revenu primaire des ménages privés par habitant (en SPAC), par région NUTS 2, 2007 ⁽¹⁾
(% de l'EU-27 = 100)

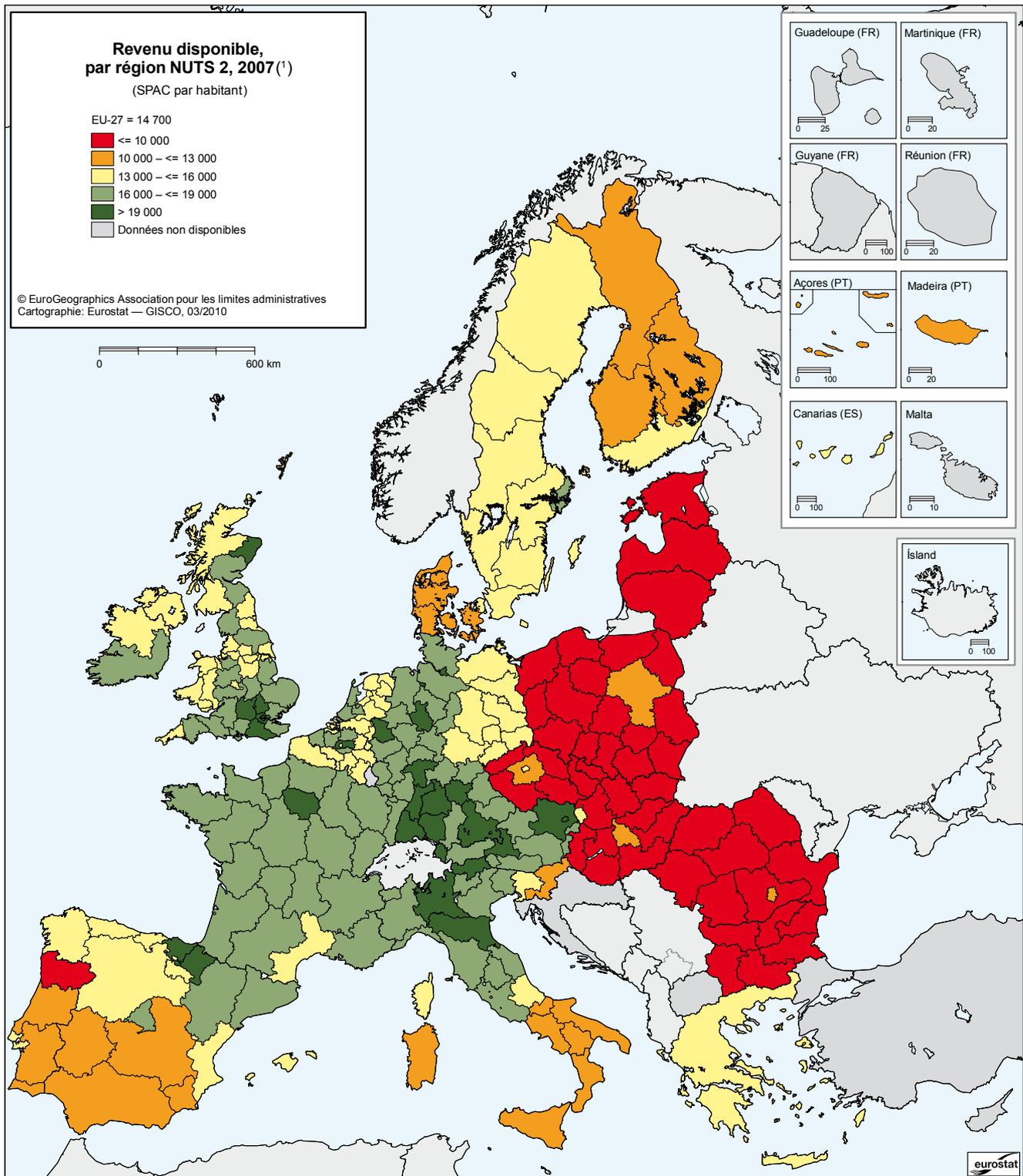


⁽¹⁾ EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat ([reg_ehh2inc](#)).



Carte 5.2: Revenu disponible, par région NUTS 2, 2007 (¹)
(SPAC par habitant)



(¹) EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat ([reg_ehh2inc](#)).



Une nette concentration régionale est évidente, même lorsqu'on élargit la perspective aux 30 premières régions du classement, dans lequel on recense douze régions en Allemagne, six au Royaume-Uni, cinq en Autriche, trois en Italie, deux en Espagne, une en Belgique et une en France.

La plage inférieure de la répartition est très semblable à celle qui caractérise le revenu primaire. Parmi les 30 régions en fin de classement figurent neuf régions polonaises, sept régions roumaines, six régions bulgares, cinq régions hongroises et une région slovaque, ainsi que l'Estonie et la Lettonie.

L'intervention de l'État et les autres transferts atténuent sensiblement l'écart entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 24 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 10,2 environ à un facteur de 6,9.

Depuis ces dernières années, on observe une tendance significative à un resserrement de l'intervalle de variation régionale du revenu disponible. Entre 2000 et 2007, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 11,1 à 6,9. Comme pour le revenu primaire, cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique en Roumanie et en Bulgarie.

En résumé, il est possible de conclure à une convergence notable des valeurs extrêmes régionales, tant en ce qui concerne le revenu primaire que le revenu disponible influencé par les interventions de l'État.

L'écart régional entre les revenus disponibles à l'intérieur des différents pays est naturellement nettement inférieur à celui qui est observé pour l'UE dans son ensemble, il varie cependant considérablement d'un pays à l'autre. Le graphique 5.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent respectivement la valeur la plus élevée et la plus faible. Le clivage régional le plus prononcé est constaté en Roumanie avec un facteur tout juste inférieur à 3. Cela signifie que le revenu disponible par habitant dans la région București – Ilfov est trois fois plus élevé que celui de la région Nord-Est. La Slovaquie, le Royaume-Uni et l'Italie, avec des facteurs de 1,7 à 1,9, se caractérisent également par des disparités régionales importantes. En Hongrie, en Espagne,

en Pologne et en Allemagne, la différence entre les valeurs respectives les plus élevées et les plus basses est comprise entre 60 et 67 %.

Les différences régionales sont en général plus élevées dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15. Parmi les nouveaux États membres, c'est la Slovénie qui, avec 12 %, affiche l'écart le plus faible entre les deux valeurs extrêmes. Elle se situe ainsi à un niveau très proche du Danemark (5 %) et de l'Autriche (8 %) qui sont les pays où l'on enregistre les plus petits écarts de revenu entre régions. Les disparités régionales recensées en Irlande, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède sont, elles aussi, modérées, avec des valeurs maximales dépassant les valeurs minimales de 15 % à 25 %.

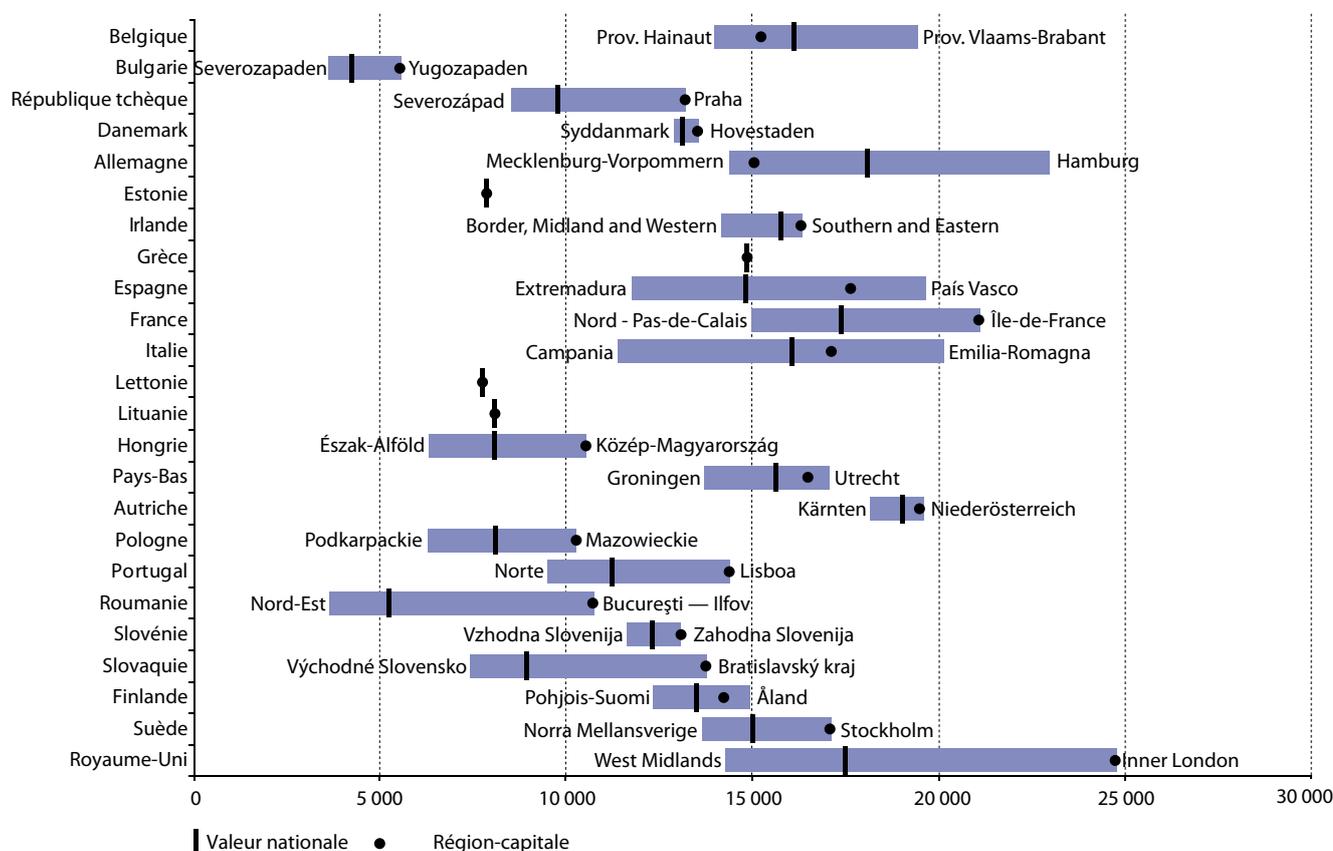
Le graphique 5.1 illustre par ailleurs sur la base des données disponibles pour 20 pays comptant plusieurs régions NUTS 2 que dans 13 d'entre eux, ce sont les régions-capitales qui affichent les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend l'ensemble des sept pays qui, parmi les nouveaux États membres, présentent au moins deux régions NUTS 2.

L'importance économique des régions-capitales apparaît aussi clairement lorsqu'on compare leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales. Dans quatre pays (République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont relevées qu'en Belgique et en Allemagne.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt lui aussi une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 5.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. En moyenne, dans l'EU-27, le revenu disponible équivaut à 86,4 % du revenu primaire, soit la même valeur qu'en 2000. Les interventions de l'État et les autres transferts n'ont donc pas changé au cours de cette période de sept ans.

Les taux les plus faibles sont relevés dans les régions-capitales des États membres prospères, en particulier dans celle de Hovedstaden (Danemark) avec 65,7 % et de Stockholm (Suède) avec 68,3 %; les pourcentages les plus élevés sont recensés dans les régions rurales, à l'écart de

Graphique 5.1: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par région NUTS 2, 2007 (1)



(1) Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national; départements d'outre-mer (FR9), Chypre, Luxembourg et Malte, données non disponibles.

Source: Eurostat ([reg_ehh2inc](#)).

tout centre économique, comme dans celles de Lubelskie (Pologne) avec 105,9 % et d'Alentejo (Portugal) avec 105,8 %.

D'une manière générale, les États membres de l'EU-15 présentent des valeurs plus faibles que les nouveaux États membres. Si l'on pousse l'analyse, des différences typiques apparaissent toutefois entre les régions des États membres. Dans les capitales et dans d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire.

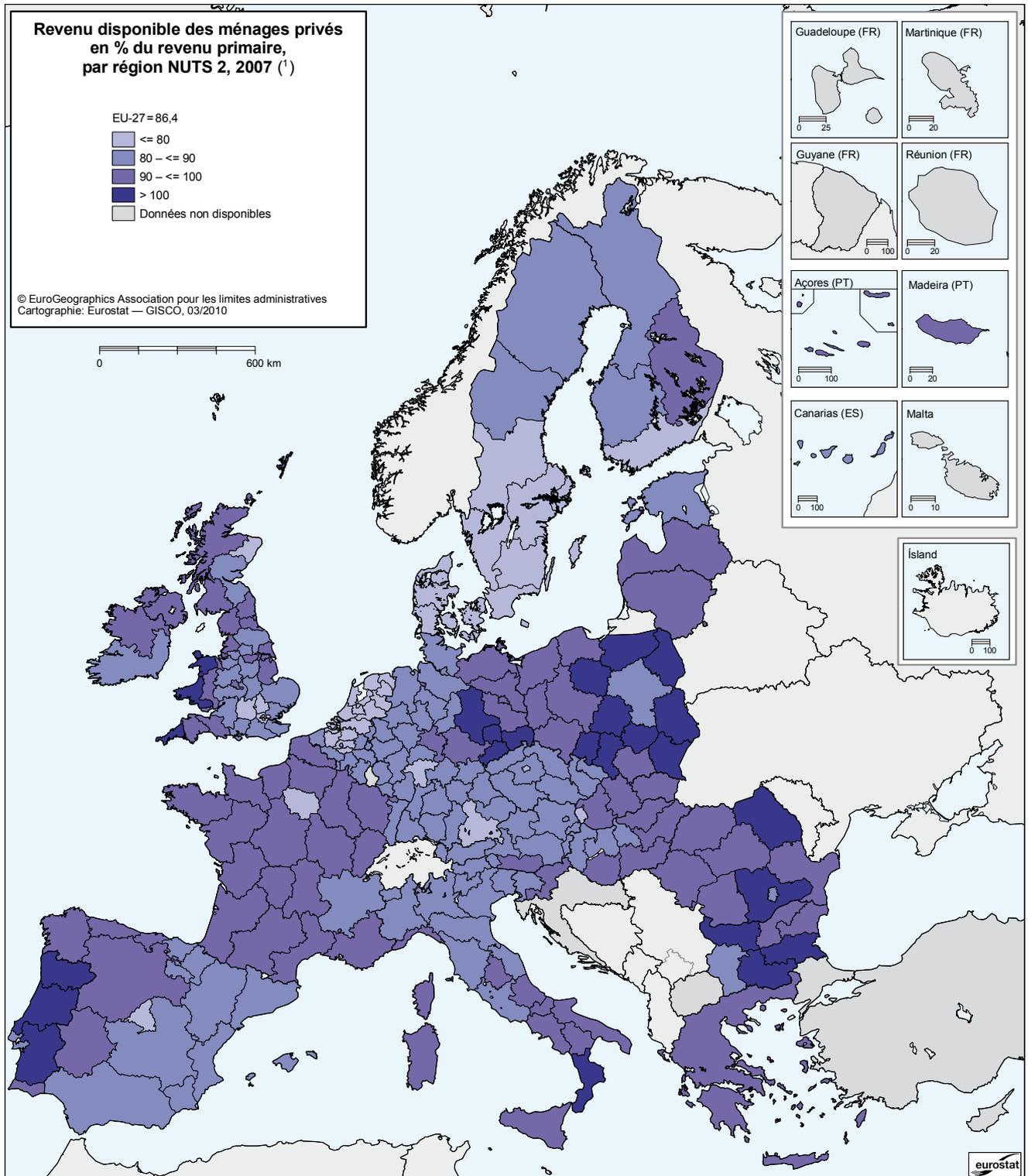
Parallèlement, des pourcentages plus élevés sont identifiables dans les régions économiquement moins riches de tous les États membres, surtout aux frontières méridionales et à la périphérie sud-ouest de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans la partie orientale de l'Allemagne.

Ce phénomène s'explique par le fait que dans les régions où les revenus sont relativement élevés, une part plus importante du revenu primaire revient à l'État sous forme d'impôts. En même temps, les prestations sociales versées par l'État y sont moins élevées que dans les régions disposant de revenus comparativement plus faibles.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans les pays de l'EU-15. Dans les régions-capitales, les valeurs varient en majorité entre 75 et 85 % et se situent toutes, sans exception, en queue des classements nationaux. Cela indique que dans ces régions, le niveau des revenus dépend beaucoup moins qu'ailleurs d'un complément sous forme de prestations sociales. L'écart enregistré entre la région-capitale et le reste du pays est particulièrement important en Slovaquie, où il atteint environ 15 points de pourcentage.



Carte 5.3: Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire, par région NUTS 2, 2007 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat ([reg_ehh2inc](#)).



Dans les 24 États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans 24 régions au total, à savoir dans neuf régions polonaises, quatre régions allemandes, trois régions respectivement situées en Bulgarie et au Portugal, deux régions en Roumanie et deux régions britanniques, ainsi que dans une région italienne. La carte 5.3 met en évidence qu'il s'agit en l'occurrence de régions qui, dans l'État membre respectif, sont caractérisées par une économie relativement faible. En l'occurrence, le revenu disponible ne dépasse pas cependant pas le revenu primaire de plus de 5,9 % au maximum (Lubelskie en Pologne). Toute différence notable entre les nouveaux États membres et les pays de l'EU-15 semble avoir disparu en ce qui concerne le soutien de l'État aux revenus des ménages privés.

Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls éléments pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable.

La dynamique à la périphérie de l'Union

Pour conclure, voici un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-27. La carte 5.4 visualise, sur la base de la période septennale 2000-2007, l'évolution du revenu disponible par habitant (en SPAC) dans les régions NUTS 2 par rapport à la moyenne de l'EU-27.

On observe au premier abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour l'Espagne et l'Irlande, pour la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie comme également pour les États baltes et la Finlande.

À l'opposé, on constate une progression des revenus inférieure à la moyenne dans la majorité des pays fondateurs de l'UE: en particulier en Belgique, en Allemagne et en Italie, où dans les régions peu prospères, les revenus ont également connu une chute en partie considérable.

L'intervalle de variation va de respectivement + 33,2 points de pourcentage de la moyenne de

l'EU-27 pour București — Ilfov (Roumanie) à - 24,9 points pour Bruxelles (Belgique).

En dépit du processus de rattrapage généralement très net dans les nouveaux États membres, l'évolution n'a pas eu un caractère aussi positif partout: dans certaines régions de la Hongrie et de la Pologne, les revenus disponibles n'ont progressé que de quelques points par rapport à la moyenne de l'UE. En revanche, les chiffres pour la Roumanie et la Bulgarie révèlent une évolution fort encourageante: la région București — Ilfov (+ 33,2 points de pourcentage) se place en première position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions de l'UE, et même la région bulgare de Severozapaden (qui est celle enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 6,3 points de pourcentage par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. Néanmoins, un problème structurel reste: le creusement de l'écart de richesse dans la plupart des nouveaux États membres entre la région-capitale et les parties plus pauvres de chaque pays.

Globalement, l'évolution entre 2000 et 2007 a conduit à un léger aplatissement du haut de la courbe de la distribution régionale du revenu, notamment en raison de fortes baisses relatives dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, les dix régions figurant en fin de classement, qui se trouvent toutes en Bulgarie et Roumanie, ont chacune réduit leur écart par rapport à la moyenne de l'UE, dans une fourchette comprise entre 3,2 et 9,2 points de pourcentage.

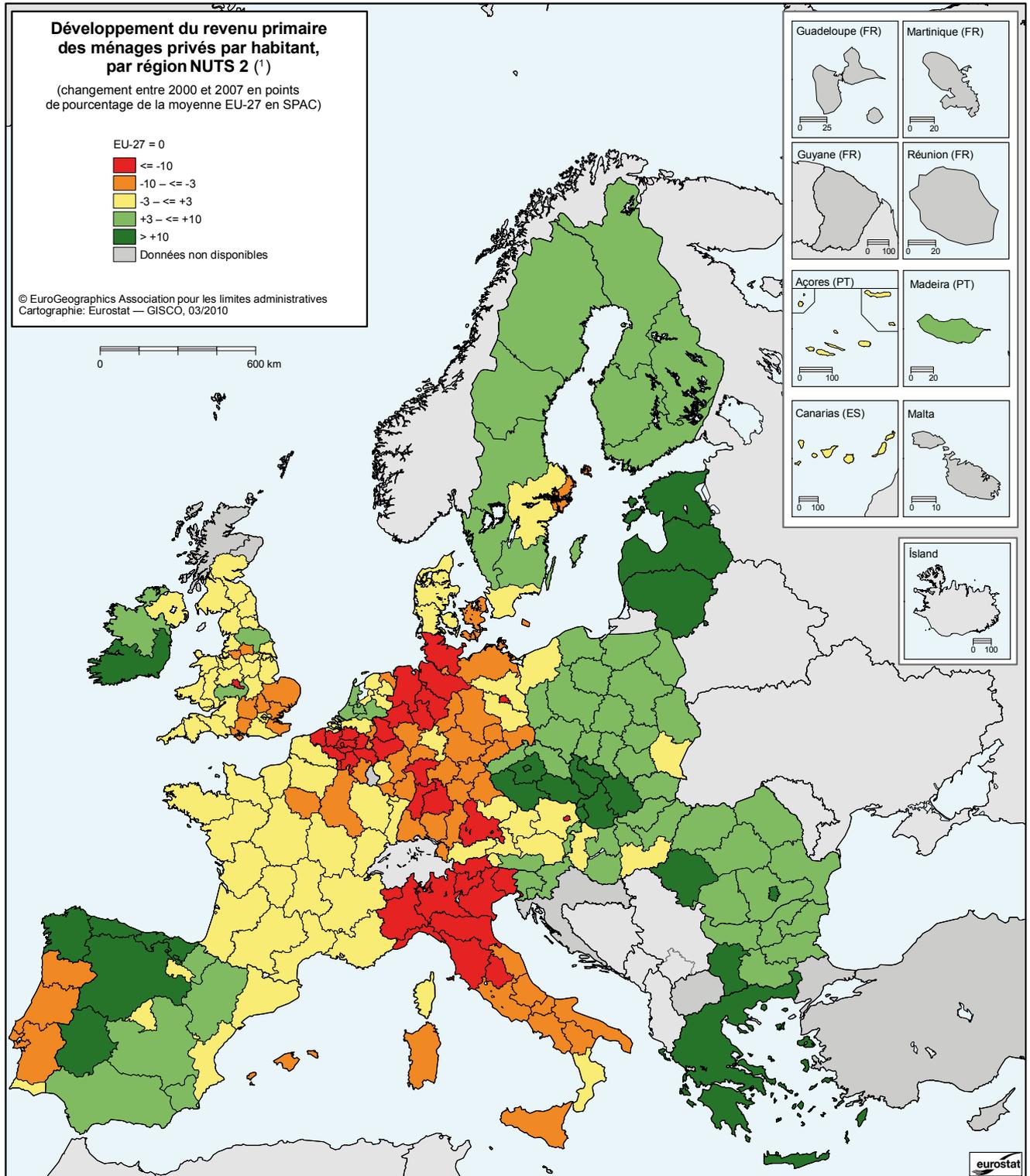
Conclusion

La répartition régionale des revenus des ménages diffère de celle du produit intérieur brut dans de nombreuses régions NUTS 2, car, contrairement à ce qui se passe pour le PIB régional, le navettage n'a aucun impact sur les résultats concernant les revenus des ménages privés. Dans certains cas, cependant, d'autres transferts et différents flux de revenus que les ménages privés reçoivent de sources extérieures au-delà des frontières de leur région jouent également un rôle.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences s'est au cours de l'année 2007 traduit par une variation des revenus disponibles entre la région la plus prospère et la région économiquement la plus faible de l'ordre de 6,9, alors que l'écart entre les revenus primaires par habitant atteint un



Carte 5.4: Développement du revenu primaire des ménages privés par habitant, par région NUTS 2 ⁽¹⁾
(changement entre 2000 et 2007 en points de pourcentage de la moyenne EU-27 en SPAC)



⁽¹⁾ EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat ([reg_ehh2inc](#)).



facteur de 10,2. On peut donc retenir que l'effet généralement recherché d'un aplatissement de la distribution des revenus s'est produit.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement inférieur à celui des pays de l'EU-15; seules quelques régions-capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les trois quarts de la moyenne de l'UE.

Une analyse sur la période septennale allant de 2000 à 2007 montre qu'au moins dans la plupart des régions des nouveaux États membres, même si ce n'est pas le cas partout, les revenus rattrapent leur retard par rapport à la moyenne de l'EU-27. En Roumanie, un processus particulièrement vigoureux de rattrapage s'est amorcé et, fait réjouissant, il ne se limite pas à la seule région-capitale București – Ilfov.

Pour le revenu primaire comme pour le revenu disponible, on observe une tendance notable au

resserrement des écarts régionaux: entre 2000 et 2007, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 14,7 à 10,2. L'écart concernant le revenu disponible a diminué de 11,1 à 6,9. Cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique qui s'est opéré en Bulgarie et en Roumanie.

S'agissant de la disponibilité des données sur le revenu, il convient de noter une nouvelle amélioration de leur exhaustivité, notamment grâce à la réception de données fournies régulièrement par la Bulgarie. On dispose ainsi actuellement de données sur les revenus des régions pour 99,3 % de la population de l'UE. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les données sur le revenu des ménages privés pourraient être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

Notes méthodologiques

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: départements d'outre-mer (France), Chypre, Luxembourg et Malte.

Le texte du présent chapitre ne porte donc que sur 24 États membres correspondant à 264 régions de niveau NUTS 2. Parmi ces 24 États membres, trois sont constitués d'une seule région NUTS 2: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. La Grèce a été analysée uniquement sur la base des données disponibles au niveau national. Dans le cadre de la collecte de données de 2009, la Bulgarie a, pour la première fois, fourni des chiffres pour les années de référence 2000-2007. Pour la Belgique, les chiffres de 2007 ont été estimés à partir de la structure régionale de 2006, et en supposant le même taux de croissance nominal pour les valeurs nationales que pour le PIB.

En raison de la disponibilité restreinte des données, les valeurs relatives aux comptes régionaux des ménages ont dû être estimées pour l'EU-27, en supposant pour le revenu des ménages (en SPAC) que la part dans l'EU-27 des États membres manquants équivaut à celle qu'ils représentent dans le PIB (en SPA). Celle-ci correspond à 0,5 % pour l'année de référence 2007.

Les données qui sont parvenues à Eurostat après le 4 mars 2010 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre de l'Annuaire.